

«Brevet du Marcheur Longue Distance» (BMLD)

Le «BMLD» est une randonnée pédestre en temps limité, sur un itinéraire non fléché, avec points de contrôle de passage et sans aucune assistance.

Un itinéraire précisément défini par l'organisateur

L'itinéraire est constitué de tout type de voies, publiques le plus souvent. L'itinéraire ne sera pas fléché. Le marcheur sera guidé par une feuille de route très détaillée, la carte du circuit et, s'il le souhaite, la trace GPS.

Les points de contrôle et le «Carnet de contrôle»

Pour obtenir son «brevet», le marcheur doit parcourir l'intégralité de l'itinéraire et prouver son passage en des «points de contrôle» définis par l'organisateur. Les preuves de son passage sont rassemblées sur un «Carnet de contrôle» fourni au départ. A l'arrivée, le marcheur remet son carnet de contrôle à l'organisateur. Après vérifications, celui-ci renvoie au marcheur (par courrier) le carnet validé.

Aucune assistance (de l'organisation ou personnelle)

Toute forme d'assistance personnelle est strictement interdite. Par contre le marcheur peut profiter des boulangeries, épiceries, restaurants, pharmacies, hôtels, campings, logement chez l'habitant rencontrés au fil du circuit.

Le BMLD n'est pas une compétition

Le seul objectif du marcheur est de parcourir l'intégralité de l'itinéraire dans le temps imparti et en respectant le règlement. L'organisateur publiera la liste des participants ayant validé leur BMLD, sans indication de temps.

Responsabilités

Pendant votre BMLD, vous êtes en randonnée personnelle. Si vous vous égariez, nulle aide à attendre de quiconque. En cas de blessure ou d'abandon, c'est vous seul qui pouvez faire appel à un moyen de transport ou de déclencher les secours.

Inscriptions et Tarifs

BMLD de 200 km : Temps imparti : 75 h ; Tarif : 15 €
Départ groupé jeudi 30 Mai à 9 h ; retour avant dimanche 2 Juin à 12 h.

BMLD de 120 km : Temps imparti : 45 h ; Tarif : 12 €
Départ groupé vendredi 31 Mai à 15 h ; retour avant dimanche 2 Juin à 12 h.

Inscriptions uniquement sur le site R4JCV, rubrique BMLD (<http://www.vendee-randonnee.com/>) à partir du 1/01/2019.

International Marching League

L'IML (Association Internationale de Marche), a été fondée en 1987 à Tokyo au Japon.

Son objectif est d'encourager l'amitié entre les peuples du monde entier en organisant des marches internationales, sans esprit de compétition.

L'IML compte 26 pays membres dont la France acceptée en Mars 2004. Le dernier entré en 2014 lors de l'assemblée générale de L'IML en Corée est La Lituanie.

L'IML a mis en place un système de récompenses individuelles qui prend en compte le nombre d'épreuves accomplies par une personne dans les différents pays membres de l'IML.

La devise de l'IML :

«NOS IUNGAT AMBULARE»
«MARCHER NOUS UNIT»



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Pays de Chantonnay
Ensemble pour réussir



Région PAYS DE LA LOIRE



Fleury Michon



Domaine de la Barbinière



RANDONNÉE 4 JOURS EN CHANTONNAY VENDÉE FRANCE

30-31 MAI
1er-2 JUIN 2019



20^{ème} EDITION
Randonnée Internationale

8, 12, 21, 28 ou 42 km 1, 2, 3 ou 4 jours

NOUVEAUTÉ 2019 :
BMLD : 200 km en 75 h - 120 km en 45 h



Renseignements :

Office de Tourisme

02 44 40 20 16 (heures de bureau)

Internet: www.vendee-randonnee.com

E-mail: info@vendee-randonnee.com





4 JOURS EN CHANTONNAY...

... c'est randonner comme il vous plaît !

C'EST...

- ✓ L'occasion de marcher de 1 à 4 jours.
- ✓ Chaque jour un itinéraire différent et le choix entre plusieurs distances : 8, 12, 21, 28 et 42 km. (Ces distances peuvent varier de plus ou moins 2 km).
- ✓ Une nocturne le vendredi.

Tout cela à votre rythme, dans la convivialité et le respect de la nature sans esprit de compétition.

Nouveauté : le BMLD - Brevet du marcheur longue distance - Voir au dos

- 200 km non fléché sans assistance : temps imparti : 75 heures
- 120 km non fléché sans assistance : temps imparti : 45 heures

Notre association est membre de la Ligue Internationale de Marche (I.M.L.), de la Fédération Française de Randonnée Pédestre (FFRP) et de la Fédération Française des Sports Populaires (I.V.V.). Le Comité départemental 85 de la FFRP lui a décerné le label «randonnée pédestre, qualité nature».

PARCOURS...

Tous nos circuits sont en ligne. Transport en car vers votre lieu de départ (hors nocturne et BMLD)

- ✓ Inscriptions/Départ : Chantonnay - Gymnase Clemenceau. Coordonnées GPS : N 46°40.984' - W 1°02.964'
- ✓ **Penser au covoiturage pour venir à Chantonnay.**

- ✓ De 6 h 45 à 7 h 30 pour les 42 km
- ✓ De 7 h 00 à 8 h 30 pour les 28 km
- ✓ De 7 h 30 à 9 h pour les 21 km ;
- ✓ de 8 h 30 à 10 h pour les 12 km et les 8 km.
- ✓ Arrivée à Chantonnay - Parc Clemenceau : **dernière arrivée 17 h**

- ✓ Prestations gratuites : café et brioche au départ, ravitaillements sur les parcours et à l'arrivée.

Par respect pour l'environnement, pas de gobelets en plastique sur les ravitaillements. Pensez à prendre ou acheter sur place votre finimble.

NOCTURNE... Vendredi 31 Mai - Itinéraire d'environ 12 km - départ du Gymnase Clemenceau à **20 h 30** précises (prévoir lampe de poche). Jambon - Mogettes à l'arrivée.

TARIFS...

Voir bulletin d'inscription ci-contre.

INSCRIPTIONS...

- ✓ Par internet de préférence : www.vendee-randonnee.com - Rubrique "Inscriptions". **NOUVEAU** : Paiement en ligne
- ✓ Par courrier avant le 23 Mai, détacher le bulletin d'inscription et le renvoyer avec le règlement (**chèque libellé à R4JCV**) à l'adresse suivante : **R4JCV - OFFICE DE TOURISME - Place de la Liberté - BP 59 - 85111 CHANTONNAY CEDEX - Tél. 02 44 40 20 16**

- ✓ Sur Place - Permanences Gymnase Clemenceau

Mardi 28 Mai de 17 h à 19 h

Mercredi 29 Mai de 10 h à 18 h

Jeudi 30 Mai, Vendredi 31 Mai, Samedi 01 Juin et Dimanche 02 Juin à partir de 6 h 30

NB : Pour une famille, remplir un bulletin par personne et les regrouper avec le paiement

Pour un groupe (**minimum 10 personnes**), télécharger le bulletin groupe sur le site internet et l'envoyer par mail : info@vendee-randonnee.com

Les rando-pass ne sont pas adressés par courrier, ils sont à retirer sur place le jour de votre marche ou lors des permanences le mardi 28 Mai de 17 h à 19 h et le mercredi 29 Mai de 10 h à 18 h, au Gymnase Clemenceau.

En vous inscrivant à R4JCV, vous vous engagez à ne pas retourner dans les propriétés privées après la randonnée.

HEBERGEMENT ET ANIMATIONS

- ✓ Pour toute information sur les possibilités d'hébergement, des animations autour des 4 Jours, du BMLD 200 km ou 120 km, téléphoner à l'Office de Tourisme au 02 44 40 20 16 ou consulter le site internet de l'association : www.vendee-randonnee.com ou www.vendeevallee.fr

Il est prudent de se soucier de l'hébergement assez tôt (surtout pour les groupes).

- ✓ Bornes pour camping-car à Chantonnay.



BOULETIN INDIVIDUEL D'INSCRIPTION (hors BMLD)

Écrire en MAJUSCULES

à renvoyer avant le 23 Mai 2019

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____ Date naissance _____ Masc. Fém.

Code Postal _____ Ville _____ Pays _____

Adresse e-mail : _____ Club _____

Licence FFRP : oui non Si oui N° de licence : _____

Marcheur IML : oui non Marcheur IVV : oui non

Jeudi 30 Mai

42 km

28 km

21 km

12 km

8 km

Vendredi 31 Mai

42 km

28 km

21 km

12 km

8 km

Nocturne

Samedi 01 Juin

42 km

28 km

21 km

12 km

8 km

Dimanche 02 Juin 2019

42 km

28 km

21 km

12 km

8 km

Mettre une croix devant les distances choisies chaque jour de marche.

Paiement _____ Nombre jours _____ Total _____

Droit à l'image : Par son inscription le marcheur autorise les organisateurs à utiliser les images prises le jour de la randonnée à des fins de promotion de la manifestation sur tout type de support.

pour licences FFRP et -10 ans : **Réduction** -1 € (par marche)

TOTAL

€

Chèque libellé à l'ordre de R4JCV

